



**PRIX GÉMEaux
DE LA PRODUCTION
S'ÉTANT LE PLUS ILLUSTRÉE
À L'ÉTRANGER**

RÈGLEMENTS

2021

ACADÉMIE
CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION

PRIX GÉMEAUX DE LA PRODUCTION S'ÉTANT LE PLUS ILLUSTRÉE À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

En marge des productions qui se retrouvent finalistes ou lauréates aux prix Gémeaux, certaines de ces productions soulignent les industries de la télévision et des médias numériques au cours de l'année en s'illustrant à l'étranger et contribuent au rayonnement de notre production, du talent de nos créateurs et de notre culture.

Plusieurs productions de la télévision et des médias numériques d'ici se taillent une place enviable sur les marchés étrangers, et ce, d'année en année. Ce rayonnement international est une source de fierté et s'ajoute à celui dont peut bénéficier une production de qualité dans le marché local. Dans ce contexte, afin de valoriser davantage les productions d'ici, le conseil d'administration de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision au Québec a décidé de reconnaître ces succès, de les récompenser dans le cadre de la remise des prix Gémeaux et de célébrer ces ambassadeurs qui font honneur au talent d'ici.

DÉFINITION

Le prix Gémeaux pour la production s'étant le plus illustrée à l'étranger récompense une production canadienne de langue française pour la télévision ou les médias numériques qui s'est démarquée, entre le 1er mars 2020 et le 28 février 2021, sur la scène internationale par :

- ses diffusions telle quelle ou adaptée, par un diffuseur à l'étranger ;
- ses sélections, ses prix et mentions reçus à des festivals ou concours internationaux ;
- les invitations à un panel sur la scène internationale.



ÉCHÉANCIER

Les mises en candidature seront acceptées du mardi 4 mai au jeudi 27 mai 2021.

Pour accéder au formulaire, rendez-vous sur le site Web des prix Gémeaux : academie.ca/prixgemeaux

Aucun frais d'inscription n'est exigé.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La production télévisuelle doit être une production canadienne selon la définition du CRTC ou du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, et avoir la télévision comme premier marché.
- La production numérique doit être produite par une compagnie canadienne et doit avoir fait l'objet d'une diffusion sur un média autre que la télévision.
- Dans le cas d'une coproduction, pour être admissible, la production doit être majoritairement canadienne.
- Aucune production ne doit être vouée à faire la promotion d'une marque commerciale.
- Les productions acquises et/ou adaptées doivent avoir été diffusées à l'étranger entre le 1er mars 2020 et le 28 février 2021 pour être admissibles. Les productions qui font l'objet d'une option par un diffuseur, un distributeur ou un producteur à l'étranger ne sont pas admissibles.
- Pour des fins de diffusion, la production peut avoir été sous-titrée ou doublée.
- Pour qu'une candidature soit acceptée, elle devra inclure le formulaire dûment rempli, une photo libre de droits en haute résolution, les coordonnées d'une personne-ressource associée à la candidature ainsi que tout autre document demandé nécessaire à l'évaluation de la production.
- Le prix est remis aux producteurs et aux personnes qui détiennent les droits de la production, ou une personne déléguée par ces derniers.

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Le comité désigné par le conseil d'administration de l'Académie au Québec évaluera toutes les candidatures reçues.
- Il sélectionnera les cinq finalistes en fonction des critères d'évaluation ci-dessous.
- La sélection sera approuvée par le conseil d'administration de l'Académie et sera finale et sans appel.
- L'Académie dévoilera les cinq (5) productions finalistes dans un communiqué de presse et sur les médias sociaux de l'Académie.
- La production lauréate sera annoncée dans le cadre des remises des prix Gémeaux, en septembre 2021.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

- **45 points.** Diffusion de la production originale, telle quelle ou adaptée, par un diffuseur à l'étranger.
- **35 points.** Sélection officielle à des festivals et/ou remises de prix.**
- **15 points.** Prix ou mentions reçus sur la scène internationale (festival ou remise de prix).**
- **5 points.** Invitation à un panel sur la scène internationale (Festival, marché et autres événements de l'industrie.)

** Consultez la liste des festivals admissibles en annexe de ce cahier des règlements.

FOIRE AUX QUESTIONS

Est-ce qu'un film qui a été diffusé à la télévision est admissible ?

Non. Le prix est remis à une production dont la première fenêtre est à la télévision ou sur une plateforme numérique.

Si une production a été sélectionnée dans un festival durant l'année d'inscription, mais que l'adaptation n'a pas encore été produite, est-elle admissible ?

Oui, si elle répond bien aux critères d'admissibilité.

Lorsqu'une production a plusieurs saisons au fil des années et que celles-ci continuent de se vendre à l'étranger, peuvent-ils soumettre l'ensemble des saisons qui se sont illustrées pendant la période d'admissibilité ?

Oui, la production doit alors mentionner dans l'inscription les nouvelles activités de rayonnement de toutes les saisons en question dans les dates d'admissibilité.

Est-ce que les rediffusions d'une adaptation ou d'une acquisition sont admissibles ?

Non. Seules les diffusions incluses dans la vente originale dans le pays en question sont admissibles. Aucun renouvellement de vente n'est admissible.

Qu'est-ce qu'une mention à l'international ?

Une mention est un soulignement spécial dans une remise de prix ou dans un festival.

Est-ce qu'une production peut s'inscrire plusieurs années de suite ?

Une production est admissible si elle a effectué de nouvelles ventes/acquisitions ou si elle a participé à des nouveaux festivals pendant la période d'admissibilité.



Pour toute question, contactez Emanuèle Roux, coordonnatrice des prix Gémeaux, à eroux@academie.ca.

PRIX GÉMEAUX DE LA PRODUCTION S'ÉTANT LE PLUS ILLUSTRÉE À L'ÉTRANGER

LISTE DES FESTIVALS

BALTIMORE NEXT MEDIA WEB FEST
BAWEBFEST
BERLINALE SERIES
BILBAO INTERNATIONAL DIGITAL FESTIVAL - SERIES
LAND
C21 INTERNATIONAL DRAMA AWARDS
CANNES CORPORATE MEDIA & TV AWARDS
CANNESERIES
CONTENT JAPAN
CONTENT LONDON
CONTENT LOS ANGELES
CPH:DOX (SECTION : INTER:ACTIVE)
CROSS VIDEO DAYS
DC WEB FEST
DEAUVILLE GREEN AWARDS
DOC LAB
ELECTRIC SOUTH
FESTIVAL DE LA FICTION TV LAROCHELLE
FESTIVAL DU FILM DE MONTAGNE DE BANFF
FESTIVAL DU FILM DE SUNDANCE (SECTION : NEW FRONTIER/VIRTUAL REALITY)
FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA WEBSÉRIE DE MONTRÉAL
FESTIVAL INTERNATIONAL DU DOCUMENTAIRE DE SHEFFIELD (SECTION : ALTERNATE REALITIES)
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ANIMATION D'ANNECY (SECTION : VR@ANNECY)
FESTIVAL NEW IMAGES AU FORUM DES IMAGES
GIFF - GENEVA INTERNATIONAL FILM FESTIVAL
HOLLYWEB FESTIVAL
IAWTV AWARDS
IDFA (SECTION : IDFA DOCLAB COMPETITIONS, DOCLAB: EXHIBITION)
INDIE SERIES AWARDS
INTERNATIONAL DIGITAL EMMY AWARDS
INTERNATIONAL DOCUMENTARY FILM FESTIVAL AMSTERDAM
INTERNATIONAL EMMY AWARDS
INTERNATIONAL EMMY KIDS AWARDS @MIPTV
INTERNATIONAL EMMY NEWS AWARDS
INTERNATIONAL ONLINE WEB FEST
IRE (INVESTIGATIVE REPORTERS & EDITORS)
ITV FEST
LLA BIENNALE DI VENEZIA
AWEBFEST
LIÈGE WEBFEST
LONDON SHORT SERIES
LOS ANGELES FILM AWARDS (CATÉGORIE SÉRIE WEB)
MARSEILLE WEBFEST
MELBOURNE WEBFEST
MIAMI WEBFEST
MINNESOTA WEBFEST
MUNICH VIRTUAL WORLD
NEW MEDIA FILM FESTIVAL
NEW YORK FESTIVALS TV & FILM AWARDS
NEW YORK TELEVISION FESTIVAL - INDEPENDENT
PILOT COMPETITION
NEW ZEALAND WEB FEST
NYC WEB FEST
PIXEL AWARDS
PRIX FAREL
PRIX ITALIA
PRIX JEUNESSE INTERNATIONAL
PRIX ROBERVAL
RAINDANCE WEBFEST
RIO WEBFEST
ROMA WEB FEST
ROSE D'OR
SANDBOX IMMERSIVE
SEATTLE WEB FEST
SEOUL WEBFEST
SÉRIES MANIA
SÉRIES MANIA
THE AIB'S
THE PEABODY AWARDS
TORONTO INTERNATIONAL FILM FESTIVAL: TIFF
TRIBECA FILM FESTIVAL (SECTION : TRIBECA IMMERSIVE)
UK WEBFEST
VENICE VIRTUAL REALITY (SECTION : COMPÉTITION INTERACTIVE, COMPÉTITION LINEAR, BEST OF VR)
VIDEO SHARE FESTIVAL
WEBBY AWARDS
WEBFEST BERLIN
WENDIE WEBFEST HAMBURG

ACADÉMIE
CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION